

# Modules d'Intégration IFS

**Prochaine date :**  
**Mardi 9 et mercredi 10 octobre 2018**  
Région de Blois



[Autres propositions en seconde page](#)

Ces modules sont l'occasion de porter notre attention sur notre système intérieur, principalement en lien avec notre posture de thérapeute.

Nous combinerons travail pratique, théorique et personnel dans le but de réduire les interférences de notre propre système dans le processus thérapeutique et développer une qualité de présence soutenante et ajustée qui suscite et affermit la relation entre le Self de la personne et ses parties.

Les supports proposés au fil des modules seront variés :

**Supervision** de vos pratiques, **pratique** avec coaching personnalisé, **exercices** sur votre propre système, découverte de **divers supports de travail**, **expérimentations** favorisant les prises de consciences, **mises en situation...**

Le contenu des modules diffère selon les personnes présentes et leurs besoins. La continuité de nos rencontres favorisera particulièrement la progression personnalisée et suivie des personnes y prenant part régulièrement.

La supervision que je donne peut entrer en ligne de compte pour le processus de certification IFS.

Afin de soutenir au mieux votre progression, je privilégie le travail en petit groupe. En fonction du nombre de participants et/ou pour enrichir les apports, je peux me faire seconder par un(e) collègue expérimenté(e).



**Organisé et animé par Vinciane van Outryve**

Thérapeute certifiée et superviseuse IFS

Formatrice

formée à la thérapie IFS dans la relation (couple...)  
à la thérapie IFS pour enfants et adolescents

## Modules d'Intégration IFS : Informations pratiques – 2018-2019

<b>Dates :</b>	Mardi 9 et mercredi 10 octobre	Blois (logement possible sur place)
	Samedi 24 et dimanche 25 novembre	Lyon
	Samedi 1er et dimanche 2 décembre	Versailles
	Dimanche 9 et lundi 10 décembre	Lac de Genval – Belgique
	Samedi 16 et dimanche 17 mars	Quartier Gare du Nord - Paris
	Samedi 13 et dimanche 14 avril	Lyon
<b>Horaire :</b>	Jour 1 : 9h30-18h00	
	Jour 2 : 9h30-16h30 ou 17h	
<b>Prix :</b>	Pour le premier module : 180 €	
	Par module suivant au cours d'une année civile : 160 €	
<b>Prérequis :</b>	Formation IFS niveau 1 - Modules d' <b>approfondissement</b> pour <b>praticiens IFS</b>	

L'adresse exacte, l'horaire précis et le complément d'informations pratiques (possibilités éventuelles d'hébergement et/ou de restauration) seront communiqués après votre inscription.

## Modules d'Intégration IFS : Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom :  
Rue et N°: Code postal et ville :  
Téléphone : Adresse mail :

### **Je souhaite m'inscrire aux modules suivants :**

- Mardi 9 et mercredi 10 octobre (Blois)
- Samedi 24 et dimanche 25 novembre (Lyon)
- Samedi 1er et dimanche 2 décembre (Versailles)
- Dimanche 9 et lundi 10 décembre (Lac de Genval)
- Samedi 16 et dimanche 17 mars (Quartier Gare du Nord – Paris)
- Samedi 14 et dimanche 15 avril (Lyon)

Et joins un **chèque de 50 € d'arrhes par module**, à l'ordre de Vinciane van Outryve, à renvoyer à Vinciane van Outryve, Rue les Brûlés 6, B-1421 OPHAIN, Belgique. Ce chèque ne sera pas encaissé avant le début du module,

ou je fais un virement de 50 € d'arrhes, minimum un mois avant le module, sur le compte Français : IBAN FR76 3002 7172 5200 0203 3500 106 - BIC CMCIFRPP

Ou Belge : IBAN BE91 7320 2485 3976 - BIC CREGBEBB

**Le solde est à payer au début du module ou par virement une semaine avant le module.**

***Chaque module sera confirmé dès que le nombre minimum de participants est atteint et au plus tard un mois avant le début du module.***

### Conditions d'annulation :

Plus d'un mois avant le module : les arrhes sont remboursées pour moitié.

Moins d'un mois avant le module : les arrhes sont dues et ne sont pas remboursées.

Les arrhes sont intégralement remboursées si le module est annulé.

Signature